

Conforme à l'arrêté du 20 mars 2020 autorisant par dérogation la mise à disposition sur le marché et l'utilisation temporaires de certains produits hydro-alcooliques utilisés en tant que biocides désinfectants pour l'hygiène

humaine.



Hygiène des mains

Conditionnement ECONOMIQUE Solution (a Hydro-alcoolique

Recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'antisepsie des mains



Traitement hygiénique par friction des mains à peau saine SHA désinfecte en une opération

MODE D'EMPLOI

Remplir la paume d'une main avec la solution et frictionner toutes les surfaces des mains jusqu'à ce que la peau soit sèche.

COMPOSITION

Ethanol - peroxyde d'hydrogène - glycérol. Pour application cutanée uniquement. Eviter tout contact avec les yeux. Maintenir hors de portée des enfants. Liquide inflammable: tenir éloigné de la chaleur et de toute flamme.

CONDITIONS DE CONSERVATION

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

CONSERVATION AVANT OUVERTURE

A température ambiante (15°C à 25°C) 2 ans à partir de la date de réalisation soit avril 2022.



Conditionnement	GENCOD EAN 13
Pulvérisateur 800mL	3 256 630 030 086
Bouteille 1L	3 256 630 030 093
Bidon 5L	3 256 630 030 109



Z.I. de Grézan 30034 NIMES Cedex 1 Tél.: 04 66 02 16 16 EMB: A = 30189

EMB: B = 45145

UTILISATION

L'activité antimicrobienne de cette solution recommandée par l'OMS, a été testée par des laboratoires de référence de l'OMS conformément aux normes EN (EN 1500). L'activité antimicrobienne dans le cadre de l'antisepsie hygiénique des mains est équivalente au produit de référence (isopropanol 60% v/v).

